

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 décembre 2001
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 29 novembre 2001, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Comme vous le savez, mon Conseiller spécial pour l'Afrique chargé de fonctions spéciales, Ibrahim Gambari, a pris une part active aux efforts visant à promouvoir la paix en Angola, qui ont eu un effet positif sur les relations entre le Gouvernement angolais et les organismes des Nations Unies et ont ouvert de nouvelles voies de coopération.

Il reste encore nombre de questions à régler en Angola : il faudra notamment amener les parties à accepter de négocier selon le Protocole de Lusaka, soutenir la société civile, apporter un concours au Gouvernement pour la définition de projets pilotes de réinstallation de populations, aider à créer des conditions permettant d'organiser des élections crédibles, et gérer le fonds pour la paix et la réconciliation comme l'a demandé le Gouvernement angolais. De plus, la guerre en Angola continue d'avoir des répercussions néfastes dans la région, malgré la mise en place par l'Angola, la Zambie et la Namibie d'instances de sécurité communes chargées de surveiller les frontières.

M. Gambari m'a par ailleurs donné des avis sur d'autres problèmes africains, concernant en particulier la région des Grands Lacs, l'Afrique australe et les travaux du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'étudier la mise en oeuvre des recommandations avancées dans le rapport intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ».

Il serait souhaitable que M. Gambari continue à suivre l'évolution de la situation dans la sous-région et à participer activement aux efforts visant à promouvoir le processus de paix, ainsi qu'à s'acquitter de fonctions de coordination pour l'appui du Secrétariat au Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale.

Pour ces raisons, j'ai décidé de maintenir M. Gambari en fonctions en tant que mon Conseiller spécial chargé de fonctions spéciales en Afrique jusqu'au 28 février 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

